

La Sentinelle

Journal économique et social
Paraissant à La Chaux-de-Fonds, le Mardi, le Jeudi et le Samedi
Organe du parti ouvrier suisse



Un an . . . Fr. 8.—
ABONNEMENTS Six mois . . . » 4.—
Trois mois . . . » 2.—

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Rue du Premier Mars et rue Numa Droz 14 a

ANNONCES : 10 cent. la ligne ou son espace
Offres et demandes d'emploi 30 cent.
Les petites annonces en-dessous de 6 lignes
75 cent. pour trois fois.

MAISONS RECOMMANDÉES

S. BRUNSCHWYLER, SERRE 40

Installations d'eau et de gaz

Toujours un grand choix de lustres, potagers et réchauds en magasin.
Devis gratuits sur demande.

Emile Pfenniger Vins et liqueurs
Spécialité :

Vins d'Asti — Neuchâtel et Malaga
En automne : Moût du pays
Boulevard de la Gare

Serre 35 a **CERCLE OUVRIER** 35 a Serre

Ancienne Synagogue

Consommations de premier choix

— Excellents vins —

Bière de la Brasserie Ulrich
TÉLÉPHONE

JEAN WEBER 4, RUE FRIZZ COURVOISIER, 4
La Chaux-de-Fonds
Denrées coloniales, vins et liqueurs,
farines, sons et avoines, gros et détail.

LEHMANN FRÈRES, VOITURIERS

Rue Léopold-Robert 11 a

A LA COIFFANCE RONCO FRÈRES

Chaux-de-Fonds

Tissus en tous genres. Confections pour Dames. Draperies pour Hommes. Bonneterie. Mercerie. Ganterie et Layettes.

Lainages **AU GAGNE PETIT** Soieries

6, RUE DU STAND **E. MEYER & Cie** RUE DU STAND, 6
Corsets français, prix de fabrique. — Blancs

WILLE NOTZ Denrées coloniales. Vins
et spiritueux. Farines,
sons, avoines. Mercerie. Laines et cotons.

L. Verthier et Cie RUE NEUVE 10

Grand choix de

Chapellerie en tous genres. — Toujours grand assortiment de Cravates.

Jacob Schweizer Place de l'Hôtel-de-Ville

Boucherie — Charcuterie

Magasins du Prii temps, J.-H. Matile

Rue Léopold-Robert 4. — Halte du tramway

Vêtements pour hommes, jeunes gens, enfants

Brasserie de la Comète Ulrich Frères

MUNICH, PILSEN, en fûts et en bouteilles

Grand Bazar du PANIER FLEURI

Spécialité d'articles mortuaires en tous genres

MEMENTO

Cercle ouvrier: Comité tous les mardis.

Chorale l'Avenir. Répétition tous les jeudis,

à 8 1/2 h.

Bibliothèque du Cercle ouvrier. — Le mercredi

soir de 8 1/2 à 10 heures et le dimanche

de 10 heures à midi.

La Ménagère. — Distribution des marchandises

chaque samedi, de 8 à 10 heures du

soir, au Cercle ouvrier.

L'Amitié. — Réunion le jeudi, à 9 h. du soir,

au local, Chapelle 5.

Section littéraire l'Amitié. — Répétition le

vendredi, à 9 h. du soir, au local, Cha-

pelle 5.

Monteurs de boîtes. — Réunion du bureau

central et du comité local tous les jeudis à

8 1/2 heures du soir au Cercle ouvrier.

Le Cygne, groupe d'épargne. Encaissement

chaque samedi de 8 heures à 10 heures

du soir au Cercle ouvrier.

L'Actualité

LE VOTE

La double initiative a été rejetée par le peuple suisse : la proportionnelle par 240,000 voix contre 165,000, soit à une majorité de 75,000, l'élection directe du Conseil fédéral par le peuple par 260,000 contre 140,000, soit à une majorité de 120,000 voix. Treize Etats ont repoussé la proportionnelle sur 12 qui l'acceptaient et 16 ont rejeté l'élection directe du Conseil fédéral par le peuple, tandis que 9 la votaient.

Comme on le voit, l'idée marche. L'heure des découragements n'a pas sonné. Au contraire cette première bataille livrée à l'autoritarisme n'est qu'une demi-défaite et elle a fait une sérieuse brèche dans la forteresse radicale.

Naturellement que les radicaux n'en veulent pas convenir. Leurs organes ont le triomphe immodeste, comme toujours. Et c'est avec leur outrecuidance coutumière qu'ils entonnent leur chant favori :

Il n'y en a point comme nous,
Il n'y en a jamais eu,
Il n'y en aura jamais sur terre.

Pour un peu, ils exhameraient de la poussière, où il dort depuis si longtemps, le fameux

A genoux devant les radicaux.

Laissons-les se gaudir et s'ébaudir, tout en faisant remarquer que ceux qui crient le plus fort sont ceux qui fourrent avidement les doigts dans l'assiette au beurre. Car la grosse et intempérante joie manifestée par ceux qui jouaient samedi dernier les oies du capitole ne signifie pas autre chose que ceci :

L'assiette au beurre nous reste sans partage.

Nous n'apprécierons pas les résultats de la Suisse. Un seul coup d'œil jeté sur le tableau publié plus loin vaut tous les commentaires. Berne et Zurich arrivent à eux seuls avec le formidable contingent de 80,000 oui. A St Gall, il y a presque balance entre les oui et les non. Vaud, Argovie, Thurgovie, Appenzell (Rh.-Ext.) disposent de puissantes majorités de rejetants.

Du côté des acceptants Valais, Fribourg, Genève, Lucerne, les petits cantons, Glaris, Zoug, Tessin et Appenzell (Rh.-Int.). A Neuchâtel, les rejetants ne l'emportent que par 350 voix.

Les acceptants sont en majorité à Neuchâtel, à La Chaux-de-Fonds, au Locle. C'est le Val-de-Travers qui a changé en victoire la défaite des radicaux avec ses 1300 non contre 659 oui.

A La Chaux-de-Fonds même, il y a 1622 oui contre 1340 non pour la proportionnelle et 927 oui contre 2276 non pour l'élection directe.

Si l'on veut avoir une idée juste des forces respectives des partis dans le canton, il faut attribuer aux socialistes toutes les voix

recueillies en faveur de l'élection directe du Conseil, puisque, seuls, les socialistes la recommandaient chez nous et que les deux autres partis étaient opposés à cette réforme essentiellement démocratique.

On arrive à ce résultat, c'est que les socialistes ont donné 2500 voix (exactement 2492). Comme il y a eu 6422 acceptants, les libéraux et les radicaux dissidents n'atteignent pas même le chiffre de 4000. On verra plus loin que la Suisse libérale accuse les socialistes d'avoir peu voté, la Sentinelle de s'être occupée d'autre chose et son rédacteur de n'avoir pas soutenu la proportionnelle. Nous pourrions lui répondre que M. Calame-Colin aurait bien fait d'imiter son exemple. Les amis politiques de M. Calame-Colin sont seuls à ne pas s'apercevoir que chaque fois que celui-ci soutient publiquement une idée, il crée contre elle un fort mouvement d'antipathie. Si La Chaux-de-Fonds n'a pas donné davantage, c'est peut-être uniquement parce que M. Calame-Colin est venu parler au Stand des Armes-Réunies.

Comme qu'il en soit, les conservateurs paraissent, en cette circonstance, avoir perdu beaucoup de terrain.

Quand le Dr Favre obtenait 1334 voix, dans une élection complémentaire, le National Suisse criait-il assez haut que l'élu n'avait tout au plus obtenu que le cinquième des électeurs chaux-de-fonniers et qu'il n'était pas le candidat de la majorité de la population?

L'organe gouvernemental peut aujourd'hui se livrer à d'amères réflexions. Il a eu beau battre le rappel au drapeau, faire donner la vieille garde, se livrer à une propagande monstrueuse et effrénée.

Dans une votation où les chefs radicaux criaient au secours et ne se gênaient pas d'affirmer qu'il s'agissait pour le parti radical d'une question de vie ou de mort, après les harangues de MM. Arnold Robert, Paul Mosimann et Ch^s Perrin, le radicalisme chaux-de-fonnier a péniblement réussi à mettre sur pied 1340 électeurs.

Six voix de plus que le Dr Favre !

Et cela dans une votation à l'égard de laquelle il y avait lutte, où les passions politiques étaient déchainées, les esprits surchauffés et où rien n'avait été négligé — journaux spéciaux, affiches bariolées, conférences, roulements frénétiques de tambours, appels éperdus — pour amener tous les électeurs au scrutin.

Si la bonne foi n'était pas bannie à tout jamais du National, ce serait le moment pour lui de reconnaître que plus de 1300 voix, ce n'est pas négligeable.

Le radicalisme feint d'exulter et célèbre avec son arrogance coutumière ce qu'il appelle sa victoire.

Que ne médite-t-il plutôt le mot de Pyrrhus, après la bataille d'Asculum.

« Encore une victoire comme celle-là et je suis perdu. »

Quant aux socialistes, ils peuvent envisager avec sérénité l'avenir. Depuis la votation sur le droit au travail qui leur avait valu 80,000 voix environ, ils ont fait du chemin, puisque les voilà tout près d'atteindre 130,000 voix avec la nomination directe du Conseil fédéral par le peuple.

Au cantonal, nous maintenons nos positions avec 2500 électeurs. A La Chaux-de-Fonds, dans le camp socialiste, la double votation n'avait pas réussi à passionner. Le Locle et Neuchâtel ont mieux voté que d'habitude. C'est la première fois, depuis longtemps, qu'un mouvement nettement socialiste se dessine avec autant de vigueur dans ces deux centres.

Et cela encore n'est pas pour nous attrister.

W. B.

QUELQUES APPRÉCIATIONS

Du National Suisse :

La Suisse libérale, deux jours avant le vote, parlait dédaigneusement des « quelques rares radicaux » qui suivraient le National et le comité central de la Patriotique.

Or, les « quelques rares radicaux » étaient hier 6774 tandis que les gros bataillons commandés par MM. Calame-Colin, Biolley et Frédéric Soguel, après avoir opéré leur concentration, se sont trouvés réduits à 6422! Enlevez de ce chiffre 1500 socialistes au moins, et essayez de faire le partage des 4,900 voix restantes entre les libéraux et les radicaux-dissidents. Quelles que soient vos supputations, vous arriverez à la conclusion, d'une part que le groupe libéral est loin de progresser, et d'autre part que la tentative de MM. Soguel, Berthoud et C^{ie} pour démembrer le parti radical n'a heureusement pas donné les résultats qu'espéraient les proportionnalistes.

De la Suisse libérale :

Les socialistes ont peu voté. A La Chaux-de-Fonds, l'élection du Dr Favre a probablement épuisé leur zèle électoral. La proportionnelle n'a pas eu le don de les intéresser. L'avant-dernier numéro de la Sentinelle s'occupait avec sérénité, en premier fond, de l'abus des « communiqués » à la presse, témoignant ainsi du cas qu'elle faisait de la double initiative. Si nous ne nous trompons, son rédacteur est malade et il est du reste opposé à la proportionnelle. En tous cas, il ne l'a pas soutenue, s'il ne l'a pas combattue ouvertement. La faible participation du parti ouvrier est une des causes principales de notre échec d'hier.

Du Neuchâtelois :

La campagne a été menée avec une fougue sans pareille par la Démocratie libérale et par son organe, la Suisse libérale, — nous disons fougue pour ne pas employer d'expression plus forte, bien que la polémique, de la semaine dernière, du journal conservateur pût nous autoriser à nous servir de mots plus énergiques. Nous aurions mauvaise grâce de nous plaindre, du reste, de la Suisse libérale ; nous ne doutons pas que ses violences de langage, ses attaques furibondes, n'aient réveillé le zèle de quelques-uns de nos amis fatigués d'entendre parler de « mensonges », de « politique misérable », de « honte », et des autres anémies du tonneau libéralement distribuées aux radicaux. Par tous les moyens, on a travaillé, à droite, à amener tous son monde au scrutin, et les socialistes des grands

centres ont, les chiffres le démontrent, donné passablement. A combien faut-il évaluer le nombre des radicaux qui se sont détachés de nous et qui sont allés grossir le nombre des acceptants ? Nous ne saurions le dire exactement et nous nous abstiendrons de hasarder des chiffres. »

Pour savoir le nombre exact des socialistes ayant voté dans le canton, il n'y a évidemment qu'à prendre le nombre de ceux qui ont accepté l'élection directe du Conseil fédéral par le peuple.

C'est net, simple et clair. Mais nos coupeurs de cheveux en quatre — proportionalistes purs ou proportionnalistes pour le canton seulement — n'aiment pas les choses simples et claires.

La Suisse socialiste

Où est l'héritier ?

Sous ce titre, la *Tagwacht*, de Berne, soulève une question dont la réponse donne une singulière idée de certains magistrats et laisse entrevoir tout un abîme de népotisme dans ce qu'il a de plus vil.

Voici les faits : Une femme au cœur généreux, feu Mme Lenz Heimann, a fait de nombreux legs à diverses institutions d'utilité publique, entre autres à l'Etat de Berne, sa belle propriété d'Oranienburg avec la disposition que le produit de ce capital devra servir à faciliter les études universitaires (médecine, etc.), à de jeunes filles bien douées, mais sans ressources. L'Etat avait pleine liberté de louer la propriété ou de la vendre. Sa valeur est de 200,000 francs au bas mot et il est probable qu'aux enchères on aurait trouvé facilement un acquéreur au prix de 250,000 francs.

Or, que fait le Conseil exécutif de l'Etat de Berne ? Il fait restaurer luxueusement la villa et dépense pour cela plus de 7000 francs, puis il la loue à M. le conseiller fédéral Comtesse, au prix de 2000 francs par an, avec un bail de plusieurs années.

De cette façon, les héritiers légaux sont frustrés, d'abord des 7000 francs de réparations, puis de 6 à 8000 francs de loyer annuel ! Par contre, M. le conseiller fédéral Comtesse a un logement bon marché, c'est-à-dire, pour un capital de 200,000 à 250,000 francs, il paie un intérêt de 2000 francs, les réparations courantes étant naturellement à la charge de l'Etat.

N'est-ce pas inouï que des choses pareilles se produisent dans un ménage d'Etat républicain ?

Est-il nécessaire, dans ces conditions, de rappeler le favoritisme et le népotisme des patriciens d'autrefois ?

On dit que certains conseillers d'Etat bernois, prenant exemple sur les conseillers fédéraux, guettent de grasses sinécures internationales ou ferrugineuses.

Si les socialistes, c'est-à-dire des ouvriers sans fortune pour la plupart, demandaient une subvention annuelle de 6 à 8000 francs pour la Maison du peuple ou quelque autre institution utile, le radicalisme, au gouver-

nement et au Grand Conseil, pousserait des hurlements de rage, mais un conseiller fédéral, — oui, un conseiller fédéral — c'est tout autre chose, à celui-là il faut lui aider, et, avec ou sans pudeur, il accepte l'aumône. Les petits cadeaux entretiennent l'amitié.

« M. Comtesse, » dit la *Tagwacht*, « il se peut que, comme homme privé, votre conscience accepte une situation pareille, mais, comme conseiller fédéral, vous devez à vos fonctions de résilier immédiatement ce bail. »

Notre camarade Moor se propose de porter cette question devant le Grand Conseil bernois.

Grand Conseil. — Ont été élus hier, à Berne, membres du Grand Conseil ; Pour la partie haute de la ville, M. Steiger, président de la ville, par 2,487 voix, et M. Flückiger, maître secondaire, par 1,961 voix. Dans la ville basse, M. Probst, lieutenant-colonel, par 914 voix ; M. Aebi, avocat, a obtenu 857 voix.

Les tramways bernois. — Dans la votation communale de dimanche, la ville de Berne a adopté par 4,708 voix contre 719 le projet relatif à l'agrandissement des bâtiments qui servent de dépôt aux tramways de la ville.

Ville de Berne. — Le projet concernant le règlement communal, présenté par le parti socialiste et une fraction du parti conservateur, a été adopté par 3525 voix contre 1860.

Fête fédérale de gymnastique. — Les gymnastes de la ville fédérale se sont entendus pour ne faire aucune opposition à ce que Zurich ait la prochaine fête fédérale de gymnastique, qui aura lieu en 1903. Mais ils se réservent de demander la suivante, qui aura lieu en 1906.

VAUD. — **Impôts vaudois.** — Quarante-neuf membres libéraux et radicaux du Conseil communal de Lausanne ont adressé au Conseil d'Etat une requête lui demandant de maintenir le système d'impôt actuel par opposition au système dernièrement voté par le Conseil communal.

BALE. — **La proportionnelle cantonale.** — La loi relative à la Proportionnelle dans le canton de Bâle-Ville a été rejetée par 4,725 voix contre 3,846.

SCHAFFHOUSE. — **Conseil d'Etat.** — Tous les membres du Conseil d'Etat du canton de Schaffhouse ont été réélus, avec une forte majorité, pour une nouvelle période de quatre années.

BERNE. — **Votation.** — La loi complétant l'article 18 de la loi du 15 juillet 1894, qui confère aux communes le droit d'établir des plans d'alignement et des règlements sur la police des constructions a été acceptée par 27,045 oui contre 25,954 non.

La loi concernant l'éligibilité des femmes dans les commissions scolaires a été rejetée par 41,771 non contre 17,417 oui.

Le rejet de cette dernière loi montre que

du nom d'honnêtes hommes que nous avons toujours joué et mérité, il fallait subitement passer au rôle de bandit que nous ne méritions pas ; il fallait être accusés d'avoir commis un crime odieux, être traités comme les derniers des misérables, enchaînés, traînés dans de lointaines géôles, à la merci du hasard et à la rencontre d'une justice que l'expérience devait me faire connaître comme bien problématique !..

En attendant, la campagne n'ayant pas de prisons, nous passâmes deux jours dehors, sans pouvoir nous mouvoir, sous un soleil de feu et gardés à vue par un factionnaire ayant au poing l'arme chargée.

Enfin, le troisième jour, on vint nous traduire un procès-verbal racontant les faits d'une façon perfide, en nous sommant de le signer. Nous refusâmes d'apposer notre signature au bas de ce document inique. Ce que voyant, les argousins firent mine purement et simplement de vouloir nous fusiller, si nous ne signions pas incontinent. Pour avoir la vie sauve, — le canon du revolver sur le front, — nous signâmes au hasard...

Après quoi, on nous annonça comme imminent le départ pour Rosario, afin d'y être mis à la disposition des juges.

CHAPITRE XI

Prisonniers...

On devine ce qu'était notre angoisse, en songeant que, accusés d'infamie, nous allions rentrer dans cette ville conduits par des gendarmes ! Que deviendront nos épouses lorsqu'elles apprendront la sinistre nouvelle ?... La pensée de notre impuissance devant cette monstrueuse injustice nous

rendait fous de douleur. Le trajet de cent kilomètres qui nous séparait de Rosario nous paraissait être un interminable calvaire, autrement long et non moins immérité que celui de Golgotha. Il fallut cependant le subir.

On nous amena des chevaux décharnés, presque des squelettes, qu'il fallut enfourcher sans selles ni couvertures, après que l'on nous eût enlevé les fers des pieds. Quant à nos bagages, ce fut en vain que nous les réclamâmes. Ils avaient apparemment pris le même chemin que la valise volée, car onques ne les revîmes. Grave-ment, les voleurs conduisaient au bagne les volés.

J'ai employé à tort le mot « gravement ». Car nos gendarmes — bandits se payaient parfois à nos dépens non seulement à boire tant que nous eûmes de l'argent à leur donner, (donner..., quel euphémisme !) mais une franche gaité lorsque la douleur nous arrachait des imprécations ou des cris. Rien n'amuse un gendarme argentin comme de voir l'effet produit par l'épine dorsale d'une rossinante sciant et torturant les chairs d'un prisonnier forcé de chevaucher moult journées sur les invraisemblables montures employées par la maréchaussée... pour leurs victimes. Ce qu'alors ces gredins se font de gorges chaudes, ce qu'ils se paient de lazzis, en voyant les grimaces des pauvres bougres, et ce qu'ils se plaisent à cribler de coups de cravaches caavales et cavaliers pour redoubler les souffrances des uns et les rires inextinguibles des autres !

A chaque halte, pour changer, nos bourreaux nous remettaient les fers ; ce qui était un comble, vu l'état dans lequel le voyage nous avait mis. Nos cuisses étaient en sang.

le canton de Berne n'est pas encore mûr pour le féminisme. Nous regrettons cette décision, car nous estimons que la femme devrait avoir un mot à dire dans les affaires de l'école.

ST-GALL. — **Conseil national.** — Dans le 33^{me} arrondissement électoral fédéral, M. Wagner, de Ebnet, député au Grand Conseil, a été élu par environ 6,500 voix, conseiller national, en remplacement de M. le colonel Berlinger, décédé.

LE TOUR DU MONDE

BELGIQUE

Poursuites contre Camille Lemonnier. — De Belgique nous vient la nouvelle des poursuites pour immoralités intentées à l'écrivain Camille Lemonnier.

De nombreux artistes, à la tête desquels Emile Zola, ont protesté contre ces poursuites aussi ridicules que celles dont furent victimes en France, Baudelaire et Flaubert pour avoir écrit ces purs chefs-d'œuvres : l'un « Les fleurs du mal », l'autre « Madame Bovary ».

Le jury de Bruges, en cette occasion, a été le porte-parole de tout ce qui pense, de tout ce qui lit en Belgique, et il fut acclamé par tous lorsque, par son verdict, il a dit au Parquet : Halte-là !

Voici quelques notes biographiques au sujet de Camille Lemonnier.

Né à Zelles en 1845, Camille Lemonnier était destiné au barreau, mais la science, si aride en Droit, ne pouvait séduire cette nature, pour qui l'idée de la justice était supérieure à celle de l'application ou de la défense des lois qui condamnent les petits et absolvent les grands. Aussi, après avoir fait tant bien que mal ses études universitaires, préféra-t-il se lancer dans la carrière littéraire, où l'appelait son amour du vrai et du beau.

Après quelques années de collaboration dans les petits journaux bruxellois, où il publiait des contes, des nouvelles, des fantaisies, Lemonnier donna *Nos flamands* ; son livre hardi, exaspéré, força l'attention du public et fut un succès.

Peu de temps après, il donne les *Croquis d'Automne*, un *Salon de Paris* d'une intensité de vie surprenante ; la guerre franco-allemande survenant, il écrit un chef-d'œuvre *Sedan*, terrible pamphlet contre la guerre qui soulève un cri d'admiration parmi les maîtres de la littérature contemporaine.

L'œuvre de Lemonnier continue ; tous les ans paraît une affirmation plus éclatante de cet écrivain, et nous voyons se succéder ces pages admirables qui ont nom : *Un Mâle*, *Le Mort*, *Thérèse Monique*, *L'Hystérique*, *Les Concubins*, *Happe Chair*, *Madame Lupar*, *La fin des Bourgeois*, etc.

Et enfin, cette publication magistrale, *La Belgique*, dans laquelle il a prodigué, selon sa touchante expression, une tendresse religieuse pour la terre maternelle

où dorment les siens, où lui-même ira dormir un jour.

Camille Lemonnier est un défenseurs des pauvres, des souffrants, des exploités ; tous ses livres sont un cri de pitié pour les vaincus de la vie. C'est un homme dont peut s'é-norgueillir l'humanité.

La vie locale

Bienfaisance. — (Comm.) — La Direction des Finances a reçu avec reconnaissance :

Des fossoyeurs de M. Gustave Cosandier Fr. 35 pour le Fonds des incurables géré par la Commune.

Colonies de vacances. — (Comm.) — M. Ed. Clerc a reçu avec reconnaissance un don anonyme de cinq francs en faveur des colonies de vacances.

Fête fédérale de Gymnastique. — Dans sa séance du 5 novembre, le Comité d'organisation, après avoir constaté que les comptes de la fête bouclent sans déficit, a décidé de rembourser intégralement le capital de garantie de 39,000 fr., qui lui avait été confié par les actionnaires pour assurer le succès de cette entreprise patriotique.

Le remboursement a lieu dès le mercredi, 7 novembre, contre restitution du certificat d'actions, à la caisse de Messieurs Robert & Cie, banquiers, rue Fritz Courvoisier N° 1.

(Communiqué.)

Etat des bestiaux abattus dans les abattoirs publics du 1^{er} au 31 octobre 1900 :

269 bœufs ; 651 porcs ; 411 veaux ; 244 moutons.

Joseph Schmidiger, 1 taureau.
Fritz Grossen, 83/4 vaches, 4 génisses.
Particuliers : 83/4 vaches, 1 chèvre, 8 chevaux, 1 âne.

Viande du dehors :

3866 kgs viandes diverses.
1 cabris.
1842 lapins.
42 panes.

Ancienne section. — Cette société organise pour samedi 8 novembre dans son local un grand match au loto ; nous invitons chaleureusement toutes les personnes qui s'intéressent à cette société de bien vouloir y participer, elles y trouveront un accueil cordial et des marchandises de premier-choix telles que : volailles, pains de sucre, mont-d'or, etc., etc.

Donnons-nous rendez-vous samedi soir, à 8 1/2 heures au local, Brasserie Laubscher, rue de la Serre.

(Communiqué.)

La Sentinelle est en vente dans tous les kiosques de La Chaux-de-Fonds.

De graves meurtrissures rendaient impossible toute fuite. Mais les féroces chenapans faisaient de l'art pour l'art ; ils aimèrent voir souffrir et n'entendaient pas se priver d'un spectacle délectable, tandis qu'ils se gobegeaient avec l'argent qu'ils nous avaient volé, et que, dépouillés de tout, nous-mêmes mourions littéralement de faim.

Après quatre jours de ce martyre, exténués, presque agonisants, nous atteignons enfin Rosario, où l'on nous enferma immédiatement avec toute une collection d'assassins et autres industriels de grands chemins. Ces messieurs coupèrent nos habits et nos bottes, la nuit suivante, espérant y trouver des fonds bien cachés. Mais ils arrivaient trop tard, la police ayant déjà fait sa récolte personnelle et dûment sablé nos pistoles.

Quelques jours auparavant, Rosario nous avait laissé une fort bonne impression. En elle nous avions vu une grande cité commerciale et civilisée. Nous supposions donc que le fonctionnement de la Justice serait correct, et que bien vite, après un interrogatoire complet et une enquête rapide, nous serions relâchés avec vives excuses. Nous nous disions aussi qu'un consul suisse serait là pour appuyer nos réclamations.

Sans doute il y avait un procès-verbal accusateur qui était muni de nos signatures. Mais j'ai dit plus haut comment ces signatures nous avaient été extorquées. Et notre premier soin serait de nantir le Juge d'Instruction de cet acte de criminelle pression exercée sur de simples accusés. Aucune pièce de conviction ne pouvait étayer l'accusation, qui tombait d'elle-même, tant elle était absurde.

(A suivre.)

Séjour d'un Suisse

DANS LA

REPUBLIQUE ARGENTINE

RÉDIGÉ PAR

GEORGES JEANNERET

d'après les notes et documents fournis par

Emilio Gascard

Il semblait dès lors que les soupçons devaient tomber sur ces deux fugitifs. Mais la police Argentine n'aime pas à être dérangée pour rien. Il lui fallait des coupables, vrais ou supposés, puisqu'un crime avait été commis. Or, les deux fuyards ne pouvant lui rendre le service et lui permettre l'agrément de rentrer autrement que bredouille..., elle imagina que les deux coucheurs les plus rapprochés du volé, après les évadés, devaient être indubitablement les voleurs, ou du moins leurs complices. Malheureusement, mon frère et moi, nous étions ces coucheurs fatigués. En conséquence, on nous arrêta, malgré nos protestations indignées, après nous avoir mis des fers aux pieds et appliqué pas mal de coups de plat de sabre sur les épaules.

Que l'on se figure notre honte et notre rage ! C'était atroce en vérité ! Du rôle et

ETAT-CIVIL de LA CHAUX-DE-FONDS
du 5 novembre 1900

NAISSANCES

Barben, Jean-Louis, fils de Gottlieb, agriculteur, et Lina-Emma née Lehmann, bernois.
Spätig, Marie-Alice, fille de Henri-Albert, faiseur de secrets, et de Marie-Lucie née Droz, bernoise.
Numa-Dominico, fils illégitime, neuchâtelois.
Flukiger, Louis Eugène, fils de Louis-Albert, remonteur, et de Marthe-Cécile née Sautebin, bernois.
Eva-Angèle, fille illégitime, neuchâteloise.
Donzé, Jeanne Eva, fille de Walther-Alcide, manoeuvre, et de Anna-Maria née Zürcher bernoise.
Ducommun, Erwin-Edouard, fils de Paul-Edouard, horloger, et de Bertha-Louise née Othenin-Robert, neuchâtelois.
Vuille-Bille, Jules-Arthur, fils de Jules-César, employé J. N., et de Bertha née Baumann, neuchâtelois et bernois.

DÉCÈS

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière)

23550 Martin née Borle Elise-Philippine, épouse en 2^{me} noce de Frédéric Adolphe, neuchâteloise et vaudoise, née le 16 juin 1835.
23551 Fünfgeld Frieda, fille de Johann Friedrich et de Rosina Kocher, badoise, née le 28 juin 1900.
23552 Droz née Stuber Bertha-Rosa, épouse de Jules-Henri, neuchâteloise, née le 26 juillet 1866.
23553 Pellet Blanche-Hélène, fille de Fritz Edmond et de Louise-Bertha Weingart, vaudoise, née le 5 août 1900.

Recensement au 1^{er} Janvier 1900: 33,465 âmes.

NOS DÉPÊCHES

SERVICE PARTICULIER DE LA SENTINELLE

Rome, 6 novembre. — Un dépêche de Pékin, du 4 novembre, dément le bruit de la disparition d'une patrouille italienne pendant son retour de Pao-Ting-Fou.

La cavalerie anglaise a vu la patrouille rejoindre la première des deux colonnes qui retournaient à Pékin; cette patrouille n'avait subi aucune perte.

Tout le contingent italien a reçu l'ordre de se concentrer à Pékin.

Hong-Kong, 6 novembre. — Les habitants qui se sont enfuis de Tong-Siang disent que les rebelles se sont fortifiés au nord-est de Fui-Chéou. Toutes les localités environnantes ont été abandonnées par la population et sont désertes.

A Canton, les incendies continuent dans le nord de la ville. On a décapité 19 bandits.

Pietermaritzburg, 6 novembre. — Après leur attaque contre Washbank, les Boers se sont retirés vers le nord, dans les montagnes, emmenant avec eux des troupeaux considérables de bétail.

Pékin, 6 novembre (source anglaise). — Les commandants des troupes alliées se sont rendus à Shan-Hai-Kouan pour choisir les emplacements à occuper par leurs troupes respectives. Une commission a été constituée dont fait partie l'officier d'état-major le plus ancien de chaque puissance. Cette commission doit se rendre à Shan-Hai-Kouan pour arriver à un arrangement satisfaisant. Le général Barow y représentera les intérêts de l'Angleterre. Il partira de Pékin le 5.

Londres, 6 novembre. — Une dépêche de lords Roberts confirme la prise de deux canons au général De Wet, ainsi que les opérations du général Smith Dorien à Witkop, près de Belfast. La dépêche ajoute que les pertes anglaises ont été de un officier et un homme tués; deux officiers et douze hommes blessés, et un disparu.

FRUITS SECS

		FR.
Poires sèches d. pays	10 kg.	4.10
Poires sèches de 99	10 »	3.60
Châtaignes vertes	10 »	1.90
Châtaignes sèches	10 »	3.10
Macaronis cornettes	10 »	4.90
Riz, gros grains	10 »	3.50
Haricots blancs	10 »	2.85
Oignons jaunes	10 »	1.90
Fromage gras d'Em.	10 »	13.60
Fromage maig. tend. envoi d'env. 15 kg., le kg.		—54
Malaga vérit., p. malades, par fûts de 16 litres		15.50

Winiger, mais. d'exp., Boswyl.
H5253Q 458

Etoffes anglaises de grand usage pour Dames
FRANCS 3 1/2 4 1/2 et 5 1/2 FRANCS
par robe de **six mètres** double largeur
Echantillons **franco**. Grand choix en draperie **homme** et tissus pour dames dans tous les prix. Gravures **gratuis**.
Waarenhaus v. **F. JELMOLI A.-G., ZURICH**

Fr. 5
la robe de 6 mètres drap anglais façonné deux tons double largeur. Choix magnifique d'étoffes pour Dames et Messieurs. (4000 dessins). qualités toutes 1^{res} et genres nouveaux. Vente en détail aux prix de gros.
Echantillons franco
Maison STÆPEL & Cie, Zurich.

RÉSULTATS DE LA VOTATION FÉDÉRALE
DU 4 NOVEMBRE 1900

Proportionnelle **ELECTION DIRECTE DU CONSEIL FÉDÉRAL**

COLLÈGES ET SECTIONS

utile
votes

OUI **NON** **OUI** **NON**

Résultats du canton

District de Neuchâtel

Neuchâtel	2094	1251	837	377	1704
Serrières	252	77	175	27	230
Saint-Blaise	227	120	98	32	199
Cornaux	65	20	45	5	61
Le Landeron	167	59	108	31	144
Cressier	102	50	93	38	55
Enges	20	1	19	2	18
Lignièrès	82	34	48	8	71
Totaux du district :	3009	1612	1363	520	2482

District de Boudry

Auvernier	135	74	61	19	121
Peseux	193	78	113	13	171
Corcelles	203	114	89	31	178
Colombier	265	124	141	38	223
Boudry	199	99	100	35	168
Bôle	69	25	40	11	58
Cortailod	105	54	51	15	94
Bevaix	104	39	63	16	89
Rochefort	65	26	39	4	60
Brot-Dessous	38	18	20	4	35
Saint-Aubin-Sauges	120	45	75	19	98
Vaumarcus-Vernéaz	28	20	8	5	25
Montalchez	30	10	20	1	32
Gorgier	112	37	71	9	97
Totaux du district :	1666	763	893	220	1449

District du Val-de-Travers

Travers	185	66	119	30	158
Noiraigue	108	16	85	4	101
Môtiers	145	53	89	11	133
Boveresse	76	30	46	6	71
Couvet	277	113	154	28	242
Fleurier	437	140	278	69	359
Buttes	134	28	105	6	132
Saint-Sulpice	70	11	59	8	65
La Côte-aux-Fées	199	73	126	30	175
Les Verrières	247	56	191	23	220
Les Bayards	197	71	108	47	145
Totaux du district :	2075	659	1360	262	1801

District du Val-de-Ruz

Cernier	212	60	152	19	197
Chézar-Saint-Martin	149	74	66	17	127
Dombresson	179	112	59	18	153
Villiers	66	49	16	10	55
Le Pâquier	45	27	15	5	37
Savagnier	102	62	39	11	91
Vilars	92	37	48	9	75
Fontaines	75	28	42	6	68
Fontainemelon	105	51	54	8	99
Les Hauts-Geneveys	39	9	25	1	37
Boudevilliers	70	27	38	5	62
Valangin	59	20	39	7	50
Coffrane	72	40	32	17	55
Geneveys-sur-Coffrane	78	39	39	13	65
Montmöllin	31	4	27	—	30
Totaux du districts :	1374	639	691	146	1203

District du Locle

Le Locle	1048	509	514	271	763
Les Brenets	123	23	94	16	101
Les Ponts	260	160	100	27	231
Broz-Plamboz	35	26	6	2	33
La Chaux-du-Milieu	84	46	37	16	66
Le Cerneux-Péquinet	25	7	18	4	19
La Brévine	197	135	61	35	158
Bémont	33	16	12	2	30
Totaux du district :	1805	928	842	373	1401

District de La Chaux-de-Fonds

La Chaux-de-Fonds	3162	1622	1540	927	2272
Les Planchettes	35	14	21	1	32
La Sagne	210	157	53	37	168
Totaux du district :	3407	1793	1614	965	2475

Récapitulation par districts

Neuchâtel	3009	1612	1363	520	2485
Boudry	1666	763	893	220	1449
Val-de-Travers	2075	659	1360	262	1801
Val-de-Ruz	1374	639	691	146	1203
Le Locle	1805	928	842	373	1401
La Chaux-de-Fonds	3407	1793	1614	965	2476
Militaires au service	39	28	11	6	33
Totaux généraux :	13375	6422	6774	2492	10844

Résultats de la votation fédérale

du 4 novembre 1900

Résultats de la Suisse

Proportionnelle Election directe du Conseil fédéral

OUI **NON** **OUI** **NON**

Uri	1630	884	1520	927
Schwytz	3936	1205	3783	1416
Obwald	1090	504	980	660
Nidwald	790	525	733	577
Zurich	18874	40541	16916	43299
Berne — 1 (appr.)	19103	40269	17538	42021
Lucerne	8476	8018	7343	9311
Glaris	2532	2112	2640	2159
Zoug	1633	1392	1630	1554
Fribourg	13024	3833	12068	4567
Soleure	5914	7700	5726	7946
Appenzell R.-E.	913	8117	805	8235
Appenzell R.-I.	1268	1108	1109	1187
Schaffhouse	1424	5286	1463	5414
Bâle-Ville	3689	4592	3332	5754
Bâle-Campagne	1137	3877	987	4205
Argovie	9758	25149	9056	26234
Thurgovie	4711	12349	4322	12808
St-Gall	19568	21520	19410	22140
Grisons — 3 com.	5637	8265	5476	8851
Tessin — 19 com.	7594	7244	7469	7304
Vaud — 27 com.	11246	22784	5276	28693
Valais — 30 com.	8000	2400	6000	4200
Neuchâtel	6422	6774	2492	10844
Genève	6357	5341	3621	6876
Total	166,943	241,789	141,695	261,182

La proportionnelle est repoussée à une majorité de 80,000 voix environ et par 13 Etats
Etats contre 12; l'élection directe à une majorité de 170,000 voix environ et par 16 cantons
contre 9.



Vins et Spiritueux

J'avise ma nombreuse clientèle et le public en général, que ma nouvelle cave, rue de la Serre 94, (Entrepôt Isely) sera ouverte tous les jours pour la vente à l'emporté.

Il sera délivré à tout acheteur un ticket pour chaque litre de vin ou de liqueur. 15 tickets donnent droit à une bouteille de Malaga vieux.

Se recommande

Paul PEYTREQUIN.

Avis aux apprentis

Le cours de perfectionnement (français et arithmétique) organisé spécialement pour les apprentis s'ouvrira le Lundi 5 novembre 1900 au Collège primaire à 5 heures du soir.

Se faire inscrire au bureau des Prud'hommes.

Le Préposé,

J^s.-Aug. DUBOIS.



GILETS DE CHASSE

SPENCERS

Modèles élégants. Bonne qualité. Prix avantageux

CALEÇONS, CAMISOLES
CHEMISES BLANCHES ET COULEURS
Cravates

aux

Magasins de l'ANCRE

BOUCHERIE-CHARCUTERIE

Edouard Schneider

RUE DU SOLEIL 4

Toujours bien assorti en viandes de 1^{re} qualité. Bœuf, Veau, Mouton et Porc frais aux prix les plus réduits. Tous les jours lapins frais.

Excellente saucisse à la viande à fr. 1.10 le 1/2 kilo. Saucisse au foie bien conditionnée à 50 ct. le 1/2 kilo. Charcuterie salée et fumée bien conditionnée.

204

Tous les mardis matin BOUDIN tous les jours SAUCISSE A ROTIR fraîche

Belle graisse DE BŒUF fondue à 35 ct. le 1/2 kilo

CERVELAS

GENDARMES

Cuisine et éclairage

AU GAZ

Conduites de gaz, tuyauterie en fer étiré.
Potagers à gaz et réchauds des meilleures fabriques.
Appareils pour l'industrie, fournaies, soufflets, lampes à souder, etc.

307

Chambres de bains

Chauffe-bains meilleur système, de fabrication suisse.
Baignoires zinc et fonte émaillée, etc., simples et riches.

Installations de cabinets

Conduites en fonte, garanties contre le gel.
Appareils Unitas (grand choix) Regier Mothes, cuvettes porcelaine et fonte émaillée.
Bassins porcelaine et fonte émaillée.

Installations d'eau

Robinetterie en tous genres.
Tuyaux caoutchouc première qualité.

Acétylène

APPAREILS patentés, système récompensé et reconnu le meilleur.
Carbure de calolum en gros et en détail
VENTILATEURS, POMPES
et tous articles pour eau, gaz, vapeur

S. BRUNSCHWYLER

Téléphone

entrepreneur

Téléphone

Serre 40. — LA CHAUX-DE-FOND — Serre 40.

Spécialité: GAZ ARDENT, VÉRITABLE BEC AUER

Allumage instantané des Becs AUER à distance.

Un ménage sans enfant, solvable,

demande à louer

un petit logement de deux ou trois pièces bien exposé au soleil.

S'adresser au bureau de La Sentinelle.

Vient de paraître chez

AMACKER & Cie, imprim.éd., Lausanne
27, Maupas, 27

ENTRE JURA et PYRÉNÉES

par Henri Mayor

ancien professeur à l'École normale de Lausanne

Prix: 2 fr. — Envoi par remb^t

Jeune homme libéré des écoles pourrait entrer de suite en l'Etude de Eugène Wille et Léon Robert, rue Léopold Robert 58.

Vins Français

garantis pur jus de raisins frais

depuis 35 cent. le litre

Vente en gros au comptant chez

EMILE PFENNIGER

CHAUX-DE-FONDS

Rue Léopold Robert

à côté des Moulins Boulangers

TÉLÉPHONE

CHAUX-DE-FONDS et au LOCLE

AU MAGASIN

DE

Machines à coudre,

Vélocipèdes

POUSETTES

POTAGERS, COULEUSÉS, RÉGULATEURS

Machines agricoles

HENRI MATHEY

Chaux-de-Fonds

Rue du Premier-Mars 5

Téléphone

Atelier spécial pour les Réparations de machines à coudre, vélocipèdes et machines agricoles.

Fournitures en tous genres, pièces de rechange, fils pour cordonniers, fils de machines à coudre. Aiguilles pour tous systèmes de machines à coudre.

Prix défiant toute concurrence

Marchandises de première qualité
Prix-courant envoyé franco — On se rend à domicile sur demande.

Demandez

Huile de pied de bœuf

préparée spécialement pour vélos et machines à coudre de la maison H. Moebius et Fils, Bâle (Suisse).

En flacons à 75 cent., chez:
Aug. Barbet, Jaquet-Droz 18.
Jules Fête, rue de la Serre 61.
J. Jeanrenaud, rue Léopold Robert 9.
Mairot Frères, rue de la Promenade 6.
Henri Mathey, rue du Premier-Mars 5.

Cartes-Vues

100 p. finement assort. seul. fr. 3.—

25 cartes illustrées Fr. 1
humoristiques 412-3
extra-comiques.

Cartes-Félicitations

25 Cartes assorties, belles fleurs reliés, tranches dorées, chromos Fr. 1.50
sont expédiées à

Les 150 pièces ensemble seulement

FR. 5

Edition de Cartes
A. Niederhäuser,
Granges (Soleure)

MALAGA et MADÈRE

d'ESPAGNE
garantis purs et d'origine qualité depuis 95 cent. le litre

— contre REMBOURSEMENT —
FOURNISSEUR

Emile PFENNIGER

Chaux-de-Fonds

Téléphone

Téléphone

Registres

Pour artisans et commerçants

Grand livre, arrangement pratique	Fr. 2.50
Journal	» 2.—
Livre de caisse	» 1.50
Livre de factures	» 1.80
Livre à copier	» 1.80

J'envoie les 4 livres (valant 7 fr. 80) pour 6 francs seulement.

A. Niederhäuser, fabrique de registres

GRANGES (Soleure)

412-1

CRISTAUX
PORCELAINES
FAIENCES

TIROZZI & CIE
21, rue Léopold Robert, CHAUX-DE-FONDS

Lampes en tous genres
Potagers à pétrole
Marmites et Casseroles en fer émaillé
COUTELLERIE, BROSSERIE
USTENSILES DE MÉNAGE

L'IMPRIMERIE DE

LA SENTINELLE

se recommande pour tous les travaux d'impression, spécialement pour

Factures, Cartes d'adresse,

Memorandums, Entête de lettres, Enveloppes, etc

à des prix avantageux

EN VENTE:

Irresponsable ?

(Mœurs contemporaines)

Baux à loyer Belle maculature

ESCOMPTE 5 %

payable de suite en JETONS ou par CARNETS D'ESCOMPTE
● Remboursables au gré des clients ●

Pour faire un pouding pour 4 à 6 personnes, prenez: Le Pudding Pulver, parfums assortis, le paquet 0.20 cent.

Semoule de maïs d'Italie pour polenta
MARCHANDISE FRAICHEMENT REÇUE le kilo 0.35 cent.

Cafés depuis 0,65 cent. le demi kilo
Caracoli depuis 0,85 ct. le demi kilo.

Limbourg extra, double crème

GUINAND & DUPUIS

lace Neuve, 4 CHAUX-DE-FONDS Place Neuve, 4

ESCOMPTE 5 %

Lettres de faire-part livrées en deux heures
par l'Imprimerie de La Sentinelle